



Au sommaire de ce numéro

<ul style="list-style-type: none">• Rivages de France• Conservatoire du littoral• Politiques publiques• Appels à projets	<ul style="list-style-type: none">• Du côté des sites• Colloque• Emplois / Stages / Bénévolat
---	---

Rivages de France

Assemblée générale

Rivages de France organise son assemblée générale le mercredi 26 juin 2013, à partir de 13h30 dans ses locaux à Paris. Outre la présentation des [rapports d'activité](#) et financier, le rapport d'étape des inspecteurs généraux du Conseil général de l'environnement et du développement durable sera exposé.

Si vous adhérez à l'association, vous recevrez prochainement l'ordre du jour et un pouvoir. Vous pouvez également contacter Caroline Petit par [mail](#) pour avoir plus d'informations sur cette assemblée générale.

[Retour au sommaire](#)

Conservatoire du littoral

Premier numéro de l'entrelacs

La délégation Lacs du Conservatoire vient de publier un nouveau journal qui reprend l'actualité de ses sites protégés le long des rivages lacustres. L'entrelacs présente les actions entreprises pour préserver le patrimoine, accueillir le public et acquérir des terrains. Le dossier de ce numéro est consacré à la requalification du parc du delta, sur les rives du lac Léman.

Le journal est diffusé uniquement de manière dématérialisée. Si vous souhaitez vous abonner à cette publication annuelle, vous pouvez contacter la délégation par [mail](#).

[Consulter](#) le journal

[Retour au sommaire](#)

Politiques publiques

Une mission parlementaire sur la loi Littoral

Le Sénat a confié à Odette Herviaux, sénatrice socialiste du Morbihan et à Jean Bizet, sénateur UMP de la Manche, une mission d'information sur la mise en œuvre de la loi Littoral. En effet, les élus

rencontrent des difficultés pour faire appliquer cette loi, en raison de l'hétérogénéité de leurs territoires. Ils mettent en avant certains cas de figure auxquels ils sont régulièrement confrontés, dont la notion de hameau et de village, qui conditionne la constructibilité de terrain, [selon une circulaire de 2006](#).

Les élus assurent qu'il n'est pas question de remettre en cause cette loi, votée en 1986. Mais il s'agit plutôt de l'adapter en fonction des sites. Selon le directeur départemental des territoires et de la mer de la Manche, une nouvelle circulaire n'est pas exclue et pourrait prendre la forme d'un éclaircissement jurisprudentiel.

Leurs conclusions seront transmises à l'automne 2013.

Les Français insatisfaits de l'action des pouvoirs publics envers la biodiversité

77% d'entre nous estiment que les pouvoirs publics n'agissent pas suffisamment pour protéger les espaces naturels et les espèces, selon une étude du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) réalisée début 2013. Cette même enquête révèle que 35% des sondés pensent que les associations de protection de l'environnement sont les mieux placées pour agir dans ce domaine. Concernant les moyens à développer pour préserver la biodiversité, les Français penchent à 26% pour la sensibilisation de la population, puis à 18% pour l'accroissement des espaces protégés.

[Consulter](#) l'enquête

Maintien des agences des cinquante pas géométriques jusqu'en 2016

Le Sénat vient d'adopter une proposition de loi prolongeant la durée de vie des agences des cinquante pas géométriques de Guadeloupe et de Martinique. Ces organismes, qui ont pour rôle la mise en valeur des espaces urbanisés du littoral, auraient dû disparaître en 2013, puisqu'il était prévu que leurs missions soient confiées à des établissements fonciers d'Etat. N'ayant jamais vu le jour, ce sont des établissements publics fonciers locaux, récemment créés, qui reprendront ces activités.

La zone des cinquante pas géométriques, correspondant à une bande d'environ 80 mètres, fait partie du domaine public maritime. Elle est donc inaliénable et imprescriptible.

[Consulter](#) la proposition de loi

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets / Appel à participation

Comment percevez-vous les déchets marins ?

Devant le constat du manque de connaissance et des enjeux liés à la question des déchets en milieu marin, la Commission Européenne finance un programme dans 15 pays européens, intitulé MARLISCO (Déchets marins dans les mers d'Europe : sensibilisation sociale et coresponsabilité), afin de sensibiliser la population à cette problématique.

Les usagers récréationnels et commerciaux des côtes et de la mer, les associations, le élus, les éducateurs, les médias, les acteurs du secteur du traitement des déchets, ainsi que les fabricants et les distributeurs de produits pouvant potentiellement devenir des déchets marins sont invités à participer à une enquête, menée conjointement dans les quinze pays participants au programme. Vous pouvez y prendre part en répondant à un [questionnaire en ligne](#).

Si vous désirez une version papier de cette enquête et des informations complémentaires, vous pouvez contacter Isabelle Poitou, de l'association Mer Terre, par [mail](#).

Journées européennes du patrimoine en Méditerranée

Pour la cinquième année, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes lance un appel à projets pour inciter les gestionnaires à participer aux Journées européennes du patrimoine 2013. Ayant pour thème « Cent ans pour la protection des étangs en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse », cet événement permettra au public de mieux comprendre l'évolution des sites depuis un siècle, notamment en termes d'aménagement du littoral, de l'évolution du trait de côte et des usages, etc.

Le Pôle-relais s'engage à valoriser les animations à travers un programme papier et une affiche spécifique. Il prévoit également un appui financier, en priorité pour les structures associatives dont les projets sont en adéquation avec le thème et l'esprit de ces journées.

[Télécharger](#) l'appel à projets

[Retour au sommaire](#)

Du côté des sites

Un butor étoilé bagué en baie de Somme

Une belle surprise attendait les gardes du Marquenterre le 7 avril dernier... Alors qu'ils pensaient capturer des foulques et des poules d'eau dans leur nasse de baguage, ils ont découvert un butor étoilé ! Pour celles et ceux qui évalueraient mal l'enthousiasme des gardes lorsqu'ils ont découvert cet oiseau, il faut savoir que seulement 332 mâles chanteurs ont été recensés en France en 2008. L'espèce a bénéficié en outre d'un plan national d'actions, c'est-à-dire d'un programme approuvé par le ministère de l'Ecologie visant à la préserver en raison des menaces qui pèsent sur elle.

Ce héron paludicole a ensuite été bagué puis relâché.

Plus d'informations sur le [blog du parc du Marquenterre](#)

Consulter les photos sur notre [page Facebook](#)

Avez-vous vu des plathelminthes terrestres ?

Ce ver plat, considéré comme invasif, a été repéré dans trois communes françaises cet hiver : dans les Alpes-Maritimes, le Finistère et en Corse. Il n'existe pas naturellement en Europe, mais a déjà causé des dégâts majeurs en Grande-Bretagne sur le plan agronomique et dans les milieux naturels, en provoquant une quasi disparition de sa proie, le lombric.

Le Muséum national d'histoire naturelle, par l'intermédiaire du Professeur Jean-Lou Justine, souhaite réaliser une cartographie de son implantation.

Une [page web](#) a été spécialement créée sur ce sujet, nous vous invitons à la consulter et à transmettre au Muséum vos observations.

Lancement du Parlement de la mer en Languedoc-Roussillon

Nous vous annonçons dans une précédente lettre d'information que la Région Languedoc-Roussillon créerait prochainement un Parlement de la mer. Voilà qui est fait, puisque cette nouvelle instance a

réuni 700 membres à Montpellier en mars dernier. Son objectif : développer tout le potentiel économique et humain de la Méditerranée en Languedoc-Roussillon autour d'un projet fédérateur, selon le président du Conseil régional. Elle comprendra :

- Un Forum : ouvert à tous et gratuit, il s'agira d'un réseau d'informations qui se réunira annuellement. Pour y participer, vous pouvez compléter un [formulaire d'adhésion](#) ;
- Une Assemblée de 85 membres (25 élus de collectivités et 60 acteurs de la mer), divisée en trois commissions : activités, emplois et métiers d'avenir ; aménagements durables et environnement ; coopérations et vivre ensemble ;
- Un Bureau, comprenant le président du Parlement de la mer (actuellement le président de la Région), six vice-présidents et une représentation de l'Etat.

Les membres de l'Assemblée se réuniront pour la première fois en juillet.

Drôle de bête...

Le rat musqué arboricole, vous connaissez ? Un beau spécimen a été aperçu au cours du mois d'avril, dans le Parc du Marquenterre. Un comportement atypique pour cette espèce semi-aquatique, qui chercherait ainsi à se nourrir de chatons des saules, les pousses de roseaux et les herbes étant peu abondantes lors de l'observation. Un individu avait adopté une attitude similaire en 2009 dans le Parc. Mais ce type d'observation reste peu fréquent.

Heureusement pour lui, le rongeur n'aura plus besoin de mettre à profit ses maigres talents d'équilibriste avec l'arrivée des beaux jours !

[Découvrir](#) le rat musqué arboricole

Les sternes naines ne nicheront pas à Saint-Chamas

Une bien mauvaise surprise attendait le Conservatoire d'espaces naturels de PACA le 14 mai dernier : le dispositif permettant de protéger les sternes naines, installé sur le cordon coquillier des Palous, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), avait été volé. Les gestionnaires, qui avaient posé des ganivelles afin de protéger la zone de nidification, voient ainsi leurs efforts pour protéger l'espèce réduits à néant. C'est la seconde fois cette année qu'un acte de malveillance se produit sur le site. Rappelons que l'animal est inscrit sur la liste rouge de l'UICN, à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, et qu'il est protégé en France. Seuls 1700 couples ont été comptabilisés sur notre territoire.

Parc national des Calanques

La ministre de l'Ecologie a nommé François Bland directeur du Parc national des Calanques. Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, il prendra ses fonctions à partir du 1^{er} juin.

[Retour au sommaire](#)

Colloque

Entre repli et ouverture, quelles limites pour les espaces patrimoniaux ? – 2 et 3 juillet – Maisons-Laffite

Ce séminaire, organisé par Icomos France, rassemble pour la première fois les gestionnaires d'espaces protégés au titre de la culture, de la nature et du paysage. Il portera sur les limites des espaces patrimoniaux, à travers quatre questions :

- Qui définit les limites d'un espace patrimonial ?
- Une ou plusieurs limites ?
- Limite défensive ou capacité d'exemplarité ?
- Quel rôle des zones intermédiaires ?

[Télécharger](#) le programme

[Retour au sommaire](#)

Emplois / Stages / Bénévolat

Retrouvez les offres sur le site de Rivages de France, dans la rubrique [Emplois et stages](#).

Les dernières offres mises en ligne :

- Plongeur pour l'encadrement du sentier sous-marin au Domaine du Rayol ;
- Technicien de suivi des eaux et des milieux aquatiques au Parc naturel régional de Camargue ;
- Volontariat de service civique sur la réintroduction du lamantin au Parc national de la Guadeloupe.

[Retour au sommaire](#)



4 place Denfert-Rochereau – 75014 Paris – 01 44 24 00 81
1 bis rue Pémagnie – 14000 Caen – 02 31 15 30 91

www.rivagesdefrance.org

rivages@rivagesdefrance.org